M-217

Réponse du Conseil administratif à la motion de MM. René Grand, Alain Marquet, Roman Juon, Guy Mettan, Alain Fischer, Mmes Liliane Johner et Isabel Nerny, acceptée par le Conseil municipal le 9 octobre 2001, intitulée: «Evitons un accident de trop aux écoliers des Plantaporrêts».

TEXTE DE LA MOTION

Le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

– d'engager une patrouilleuse scolaire au carrefour du boulevard Saint-Georges et de la rue des Plantaporrêts;
– d'installer un kit-école à l'entrée de la rue des Plantaporrêts depuis la rue des Deux-Ponts.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Depuis le 28 août 2002, un service de patrouilleuses scolaires a été mis en place par le Service des écoles et institutions pour l'enfance, afin de protéger le parcours des enfants au carrefour du boulevard Saint-Georges et de la rue des Plantaporrêts.

Par ailleurs, un kit-école a été installé au printemps 2002 sur la rue des Plantaporrêts.

Au nom du Conseil administratif

Le secrétaire général:
Jean Erhardt

Le conseiller administratif:
Manuel Tornare

Le 3 mars 2004.